

REFERENTIEL DU CQPM

TITRE DU CQPM : Conducteur (trice) essayeur (se) automobile

I OBJECTIF PROFESSIONNEL DU CQPM

D'après des instructions de travail précises et complètes indiquant les tests à accomplir, les méthodes à utiliser, les moyens disponibles, le titulaire de la qualification exécute le roulage en endurance de fiabilité de véhicules mulets, prototypes, ou préséries. Il est placé sous le contrôle d'un agent de qualification supérieure.

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

- 1) **Organiser ses journées de travail en fonction des priorités quotidiennes**
- 2) **Equiper le véhicule avant essai**
- 3) **Réaliser les tests de fonction**
- 4) **Préparer les tests de roulage**
- 5) **Réaliser les tests de roulage**
- 6) **Prendre la décision adaptée en fonction d'un événement ou d'une contrainte imposant une application de sécurité exceptionnelle**
- 7) **Diagnostiquer et localiser les défauts lors du roulage**
- 8) **Effectuer un compte rendu d'essai roulage**
- 9) **Décrire un défaut ou une anomalie constatée**
- 10) **Exprimer oralement un avis personnel sur l'utilisation d'un véhicule**
- 11) **Prendre les précautions de confidentialité**
- 12) **Restituer un véhicule après essai**
- 13) **Echanger des informations par messagerie informatique**

II REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
1. Organiser ses journées de travail en fonction des priorités quotidiennes	<p>A partir des instructions et procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"> les règles de priorité sont fixées avec possibilités de perturbations ; la documentation nécessaire est disponible. 	<input type="checkbox"/> Les analyses et essais sont réalisés successivement et menés à leur terme en respectant les priorités définies avec le référent.
		<input type="checkbox"/> La disponibilité et l'état du matériel (chaînes de mesure, contrôleurs, enregistreurs, boîtiers piègeurs, ...).
		<input type="checkbox"/> L'association entre la gamme disponible et le véhicule (test de fonction, test de roulage, ...) est faite de manière méthodique et les essais à faire sont parfaitement identifiés : <ul style="list-style-type: none"> Préparation des équipements nécessaires ; La documentation nécessaire est préparée (gammes à appliquer, notices, notes complémentaires, ...); Les incohérences éventuelles sont détectées et les orientations à prendre sont proposées.
2. Equiper le véhicule avant essai	<p>A partir des consignes et procédures, la documentation nécessaire est disponible.</p>	<input type="checkbox"/> L'équipement du véhicule nécessaire est identifié et réalisé en conformité avec la gamme et/ou les instructions données.
		<input type="checkbox"/> Les branchements et paramétrage des appareils (boîtiers d'enregistrements, piègeurs, ...) sont correctement effectués.
3. Réaliser les tests de fonction	<p>A partir des procédures et consignes, les tests sont réalisés dans 2 des 3 domaines en test statique et/ou en test dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> communication : par exemple GPS, radio téléphone dispositifs de sécurité par exemple : abs, ESP, anti patinage équipement de confort par exemple : dispositifs jour nuit, éclairage automatique 	<input type="checkbox"/> Les méthodes et les moyens nécessaires pour effectuer les différents tests des principales fonctions sont connus et peuvent être expliqués.
		<input type="checkbox"/> Les tests sont correctement effectués selon la procédure et les règles d'hygiène (y compris l'entretien du poste de travail) et de sécurité sont appliquées conformément aux dispositions de l'entreprise.
		<input type="checkbox"/> Les résultats des tests annoncés sont conformes aux observations relevées.

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
4. Préparer les tests de roulage	A partir des consignes et procédures, la documentation nécessaire est disponible.	<input type="checkbox"/> La gamme de roulage est identifiée en fonction du type de véhicule et des caractéristiques des tests à effectuer. <input type="checkbox"/> La méthode de prise en main préalable du véhicule employé permet d'effectuer les tests dans des conditions optimales. <input type="checkbox"/> Le mode opératoire prévu est adapté en fonction de la gamme de roulage et le parcours est organisé en fonction des contraintes ou composition du circuit ou pour éviter de perturber l'essai, par exemple : pavés avant gué à pluie, chronologie des tests, ...
5. Réaliser les tests de roulage	A partir des consignes et procédures, la documentation nécessaire est disponible.	<input type="checkbox"/> Les règles de sécurité et d'environnement sont respectées (pas d'infraction au règlement, arrêts en cas d'urgence, ...). <input type="checkbox"/> La gamme de roulage est respectée (passages obligés, manœuvres, ...). <input type="checkbox"/> Les opérations de la gamme peuvent être optimisées par rapport aux contraintes des pistes mises à disposition. <input type="checkbox"/> Les défauts ou anomalies évidents sont constatés et les réactions sont en adéquation avec leur nature. <input type="checkbox"/> Les moyens de communication sont correctement utilisés et à bon escient (cas d'urgence, situations dangereuses, incidents majeurs, ...). <input type="checkbox"/> Tous les documents nécessaires à l'analyse qualité des véhicules sont renseignés (feuille de roulage).
6. Prendre la décision adaptée en fonction d'un événement ou d'une contrainte imposant une application de sécurité exceptionnelle	A partir d'événements ou de contraintes apparaissant lors des tests de roulage	<input type="checkbox"/> Le degré de gravité de l'évènement ou de la contrainte est rapidement identifié en terme de risque (pour les personnes, les véhicules, les équipements, ...). <input type="checkbox"/> La décision est prise rapidement, conforme aux procédures et adaptée à la situation (arrêt véhicule, communication incident, balisages, protections, ...).

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
7. Diagnostiquer et localiser les défauts lors du roulage	A partir de simulations ou cas réels sur un ou plusieurs véhicules	<input type="checkbox"/> Tous les éléments principaux d'un véhicule, intérieurs, comme extérieurs, sont connus physiquement et selon les termes techniques appropriés, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • les différents éléments des moteurs sont connus dans leurs termes techniques, et localisés pour chaque type de véhicule • les différents éléments de transmission et de sécurité sont connus dans leurs termes techniques, et localisés pour chaque type de véhicule • les différents éléments de l'habitacle
		<input type="checkbox"/> Les défauts majeurs sont détectés, localisés et identifiés (agrément moteur, comportement routier, aspect, bruits, odeurs, dysfonctionnements, fuites et usures prématurées) en utilisant les techniques prescrites ou par discrimination par rapport à des antériorités.
8. Effectuer un compte rendu d'essai roulage	Selon les procédures et/ou instructions	<input type="checkbox"/> Les check list ou documents préétablis sont correctement renseignés.
		<input type="checkbox"/> L'architecture, la présentation, la lisibilité et la concision du compte rendu réalisé facilitent la compréhension.
		<input type="checkbox"/> Les éléments essentiels sont correctement décrits (langage technique approprié, constats sur les éléments anormaux ou inattendus constatés ou ressentis, contexte et réalité des faits, description des points à surveiller, ...)

Capacités professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et/ou observables avec niveau d'exigence
9. Décrire un défaut ou une anomalie constatée	Suite à un constat de défaut, oralement ou par écrit	<input type="checkbox"/> La description qui est faite des circonstances de l'apparition de l'anomalie ou du défaut permet de bien situer le contexte général d'apparition.
		<input type="checkbox"/> La formulation technique utilisée est adaptée (qualification de défaut, type organe, situation, lieux, ...).
10. Exprimer oralement un avis personnel sur l'utilisation d'un véhicule	Suite à des tests de fonction ou de roulage	<input type="checkbox"/> Le mode d'expression utilisé facilite la compréhension par l'interlocuteur.
		<input type="checkbox"/> Les observations faites sont pertinentes (contexte et réalité des faits), les appréciations sont motivées.
11. Prendre les précautions de confidentialité	Selon dispositions dans l'entreprise	<input type="checkbox"/> Les règles de confidentialité sont respectées.
		<input type="checkbox"/> Les informations communiquées sont filtrées selon leur nature et le public à qui elles sont adressées.
12. Restituer un véhicule après essai	Suite à la réalisation de tests de roulage	<input type="checkbox"/> Le véhicule est rendu selon les consignes (exemple : propreté habitacle, emplacement, niveaux ajustés, restitution clés, ...).
		<input type="checkbox"/> Les informations nécessaires en cas de besoin sur le suivi techniques sont transmises aux bons interlocuteurs.
13. Echanger des informations par messagerie informatique	Dans le cadre de l'activité	<input type="checkbox"/> L'utilisation de la messagerie est pratiquée sans hésitation technique (réception, envoi, réponses, pièces jointes, ...) en respectant les consignes (informations diffusées en fonction de l'utilisateur).
		<input type="checkbox"/> Les messages sont compréhensibles et adressés aux bons destinataires.

III CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Pour que le candidat¹ soit déclaré admissible par le jury de délibération l'ensemble des capacités professionnelles décrites dans le référentiel de certification doit être acquis.

IV MODALITES D'EVALUATION

IV.1 Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- Tout engagement dans une démarche ayant pour objet le CQPM (formation, validation des acquis..) implique l'inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre d'examen.
- L'UIMM territoriale centre d'examen et l'entreprise ou à défaut le candidat (VAE, demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de ressource, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées. Dans les cas exceptionnels où il est impossible de mettre en œuvre cette modalité d'évaluation et lorsque cela est prévu dans le référentiel de certification, des évaluations en situation professionnelle reconstituée pourront être mises en œuvre.

IV.2 Mise en œuvre des modalités d'évaluation

Les capacités professionnelles sont évaluées à l'aide des critères avec niveau d'exigence et selon les conditions de réalisation définies dans le référentiel de certification.

A) Validation des capacités professionnelles

L'acquisition de chacune des capacités professionnelles est validée par une commission d'évaluation sur la base :

- des différentes évaluations
- de l'avis de l'entreprise
- de l'entretien avec le candidat

¹ Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.

B) Définition des différentes modalités d'évaluation

a) Evaluation en situation professionnelle réelle

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat

b) Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements

Ou

- avec une restitution écrite et/ou orale par le candidat

c) Avis de l'entreprise

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.